



Fuites d'eau du locataire - Facture au propriétaire

Par **belcanto16**, le **19/03/2015** à **15:12**

mon locataire avait une fuite de sa responsabilité (wc qui fuyait) depuis 3 ans.
au final , n'ayant jamais été avisé par l'agence immobilière , le locataire m'a fait un surplus d'eau de 800 €.

l'agence immobilière me réclame ces 800 € du locataire.

j'ai parlé de la loi Warsmann mais l'agence immobilière m'a dit que ce n'était pas son problème.

je précise qu'en aucun cas , je n'ai été avisé de cette sur consommation d'eau ni le locataire.
il y avait bien les décomptes annuels mais je n'avais pas prêté attention à la consommation d'eau.

je suis donc au bon vouloir de mon locataire qui rechigne à payer cette facture et de l'autre coté l'agence me relance sans cesse.

que faire?

merci